

DÉBAT PUBLIC
CENTRE IVRY-PARIS XIII



CENTRE IVRY-PARIS XIII

PROJET DE VALORISATION ORGANIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DES ORDURES MÉNAGÈRES



25 novembre 2009
Villejuif



 **SYCTOM**
DE L'AGGLOMERATION PARISIENNE

CENTRE IVRY-PARIS XIII
PROJET DE VALORISATION ORGANIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DES ORDURES MÉNAGÈRES

DÉBATPUBLIC
CENTRE IVRY-PARIS XIII

Présentation du projet Ivry-Paris XIII



Le SYCTOM de l'Agglomération parisienne

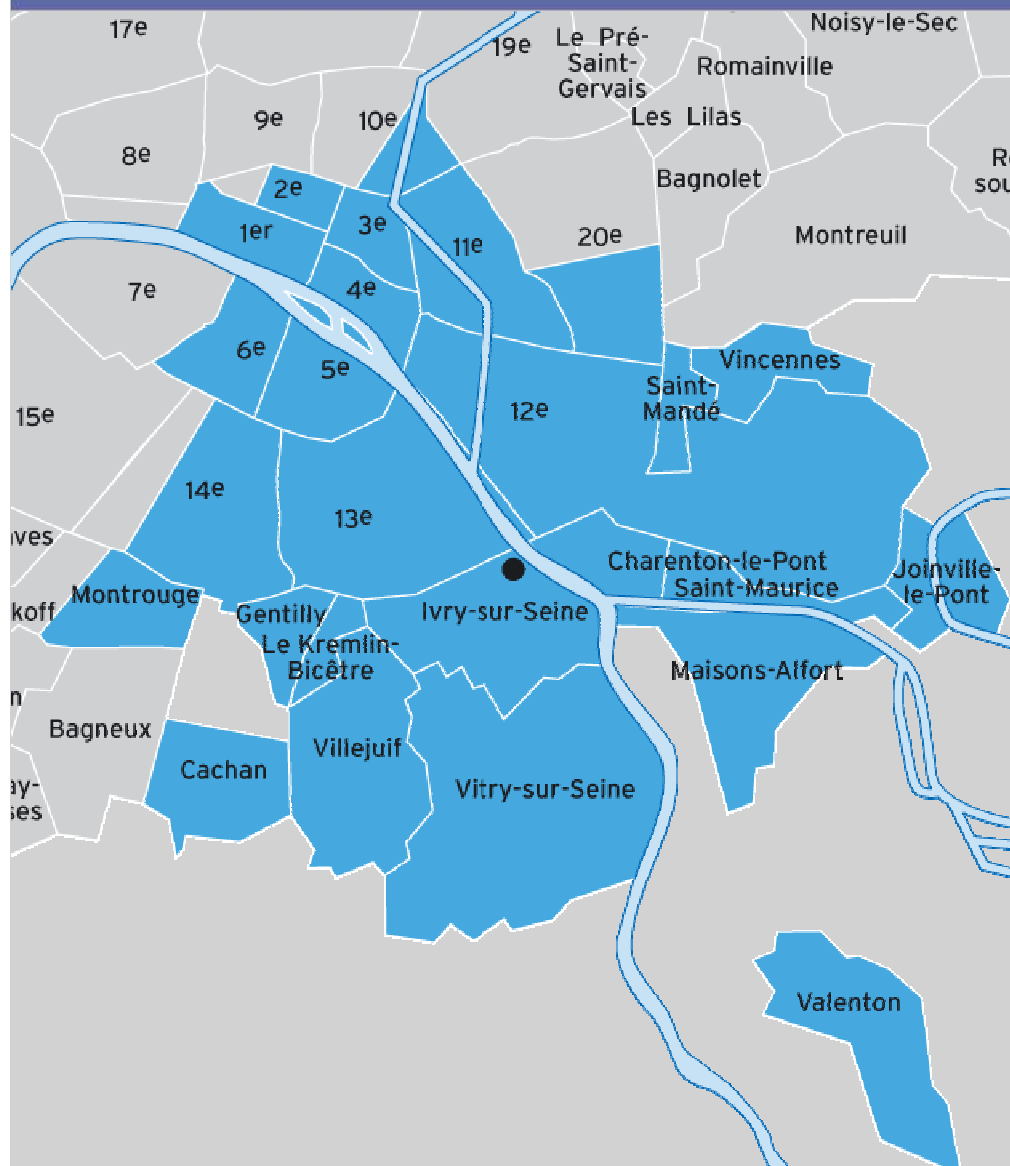
DÉBAT PUBLIC
CENTRE IVRY-PARIS XIII



- ➔ Un syndicat intercommunal
- ➔ 84 communes
- ➔ 5,5 millions d'habitants
- ➔ Une mission de service public : le traitement des déchets ménagers

Le centre actuel à Ivry-Paris XIII et son bassin versant

DÉBAT PUBLIC
CENTRE IVRY-PARIS XIII



➔ **Capacité de traitement totale : 770 000 t/an, dont 730 000 t pour l'unité d'incinération**

➔ **Production de vapeur : chauffage de 100 000 logements/an**

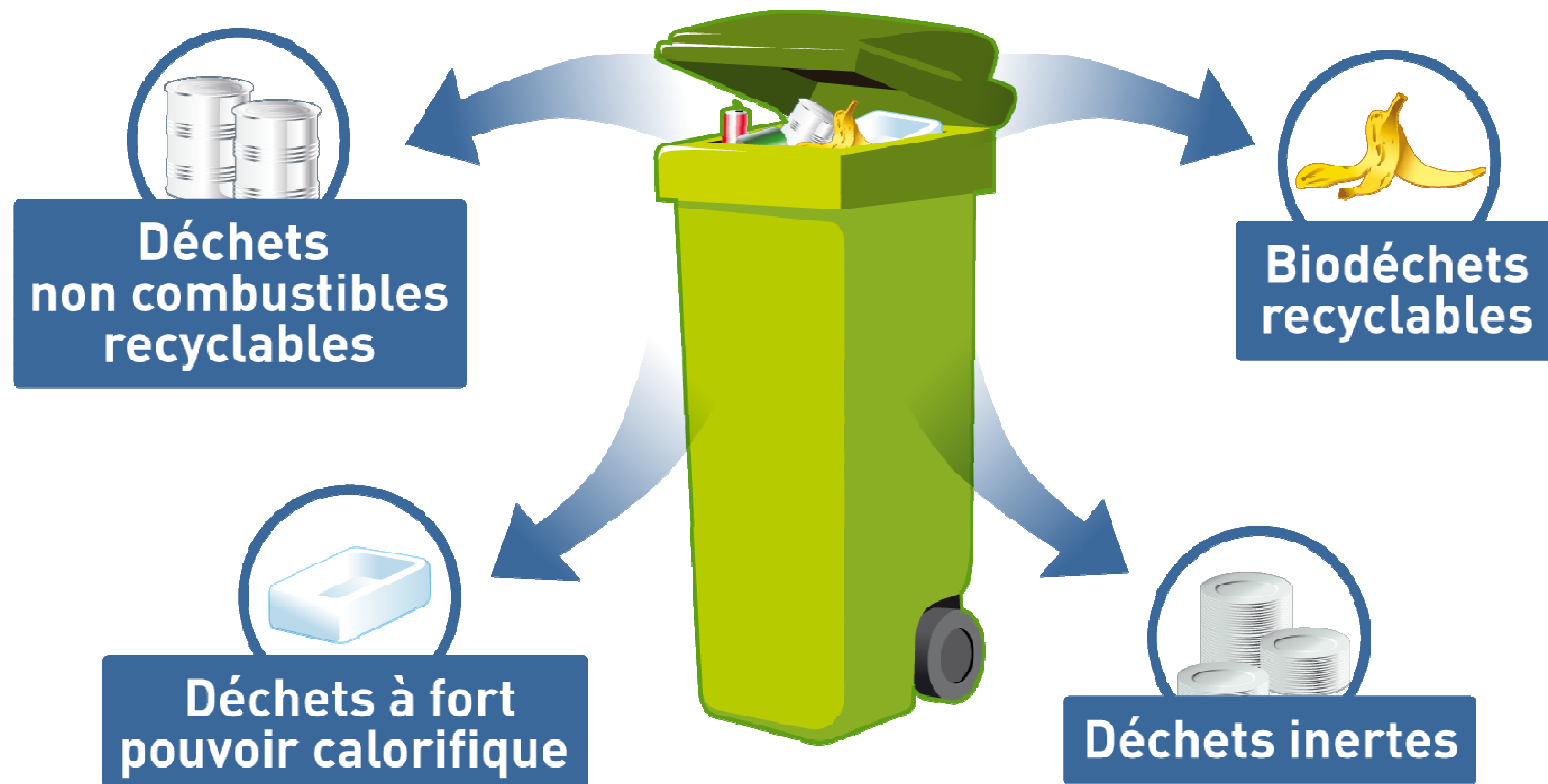
➔ **Valorisation matière : 172 000 t/an**

➔ **Emplois : 248 personnes**

La stratégie du SYCTOM : adapter le traitement à la nature des ordures ménagères résiduelles

DÉBATPUBLIC
CENTRE IVRY-PARIS XIII

Après le tri par l'habitant :



Le projet Ivry-Paris XIII : principes généraux (1/2)

DÉBAT PUBLIC
CENTRE IVRY-PARIS XIII

➔ Dimensionnement:

600 000 tonnes de déchets par an

- 490 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles collectées sur son bassin versant
- 110 000 tonnes de déchets non-recyclés et combustibles provenant de Romainville/Bobigny et Blanc-Mesnil/Aulnay-sous-Bois

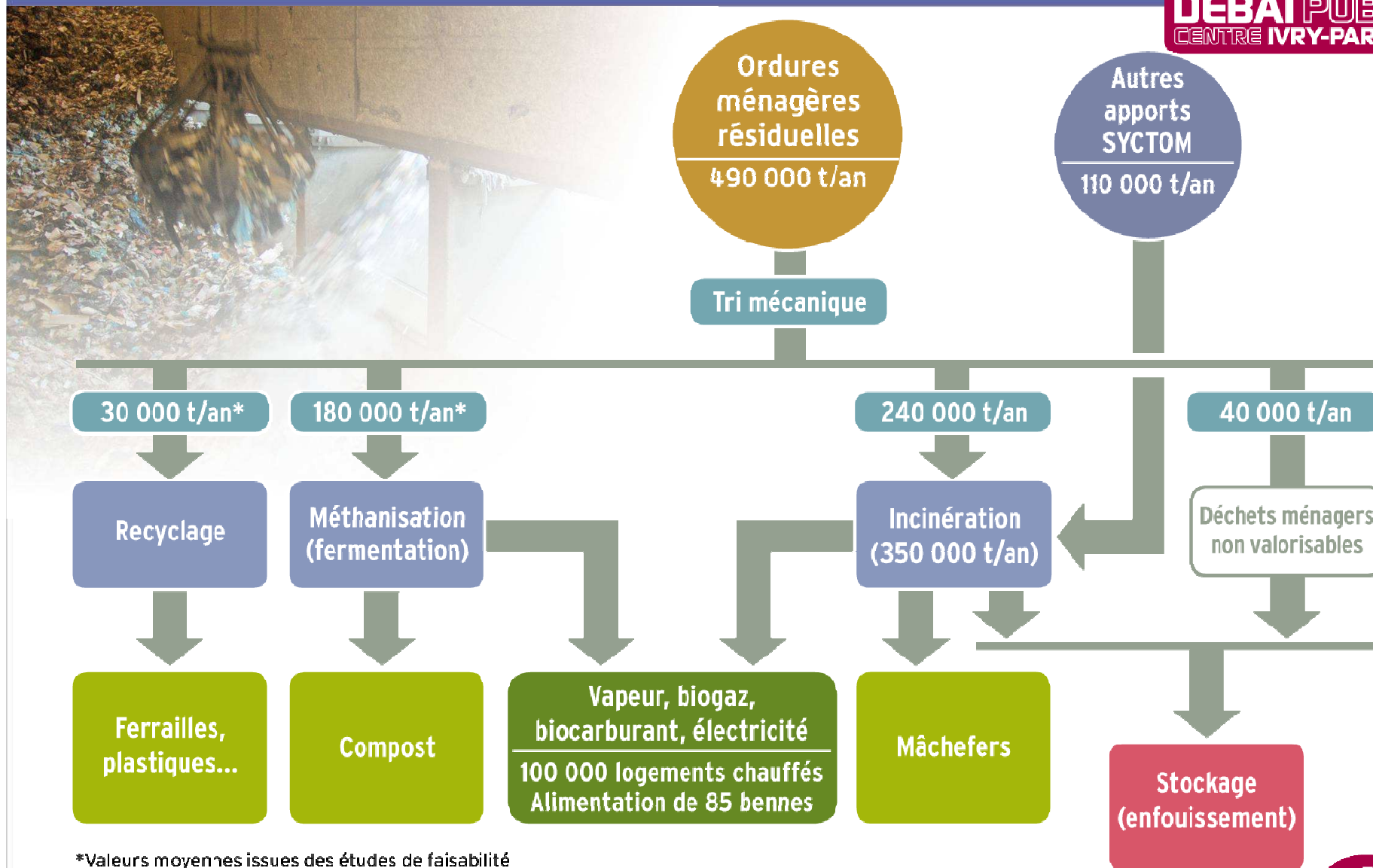
➔ Par rapport à la situation actuelle:

- Capacité de traitement: 600 000 t au lieu de 770 000 t par an, soit moins 20%
- Capacité d'incinération: 350 000 t au lieu de 730 000 t, soit moins 50%



Le projet Ivry-Paris XIII : principes généraux (2/2)

DÉBAT PUBLIC
CENTRE IVRY-PARIS XIII



*Valeurs moyennes issues des études de faisabilité